



VILLE
DU PUY EN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 05 juillet 2023**

Délibération n° 19

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le

ID : 043-214301574-20230707-DEL_2023_0110-DE

S²LOW

Date de la Convocation :
jeudi 29 juin 2023

L'an deux mille vingt trois, le cinq juillet à 19 h 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
11/07/2023

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Pascal BERTRAND, Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Maryline BRUN, Monsieur François CHATAING, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Madame Celine GACON, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Jean-Williams SEMERARO, Madame Aurélie CHAMBON

Ont donné procuration :

Madame Catherine CHALAYE à Madame Michelle MICHEL, Monsieur Philippe RIBEYRE à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Roland LONJON à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Corinne GONCALVES à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Rachid ANBAR à Madame Colette CHASSAGNE, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE, Monsieur Baptiste MASSIN à Monsieur François CHATAING

Secrétaire de séance : Jérôme EYNARD

La séance a été levée à : 22H40

Rédacteur : Marie Paule ALDON Jeunesse et Animations de la Vie Sociale

<u>Objet :</u>	Tarification Maison de Quartier
-----------------------	---------------------------------

Rapporteur : Brigitte FROMAGET-HERITIER

Les Maisons de Quartier sont des lieux d'accompagnement et d'animation de la vie sociale. À ce titre, elles organisent différentes activités pour répondre aux besoins des habitants et contribuer au renforcement du vivre ensemble.

Ces activités ou services ont fait l'objet d'une tarification fixée par délibérations n°7 du 17/12/2002 et n°11 du 6 /02/ 2009.

Afin de compléter la tarification existante, il est proposé d'appliquer la grille présentée ci-dessous pour les différents types de sorties organisées par les trois

Sortie de base <i>à proximité du Puy-en-Velay et sans entrée payante</i>		Sortie avec animation / visite... <i>Coût inférieur à 12 € / pers.</i>		Sortie avec animation/ visite... <i>Coût supérieur à 12 €/pers.</i>	
Adultes	Enfants	Adultes	Enfants	Adultes	Enfants
1 €	1 €	3 €	2 €	9 €	6 €

De plus, il est proposé de revoir les tarifs suivants :

- Ateliers « Saveurs du monde » : 3 ou 5 € en fonction des objectifs et du coût des denrées ;
- Gratuité pour l'accès à Internet ;
- Photocopies : Noir et Blanc : 0,10 € de 1 à 100 et 0,05 € au-delà de 100, Couleurs : 0,20 € l'unité.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 26/06/2023

A reçu un avis favorable en Commission Solidarité - Lien social - Personnes âgées du 20/06/2023

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la tarification des sorties organisées par les Maisons de Quartier, la tarification des ateliers Saveurs du Monde et la régularisation des autres tarifs.

VOTE : UNANIMITÉ
Pas de participation au vote : 1
Rachid ANBAR

Signé le 5 juillet 2023,
 Le Secrétaire de séance,
 EYNARD Jérôme,

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 05
 juillet 2023